

Un programme pédagogique sur la biodiversité forestière

Sous la coordination du Centre d'études techniques et d'expérimentations forestières (CETEF) de la Charente (le porteur du projet), grâce au financement obtenu auprès de la Fondation LISEA Biodiversité et avec le soutien du Conseil régional et du Conseil départemental de la Charente, les éducateurs de Charente Nature, en partenariat avec les techniciens forestiers du CETEF et du CRPF (Centre régional pour la propriété forestière) et avec le soutien de l'Education Nationale, mènent actuellement un programme pédagogique innovant sur la forêt, sur le territoire du pays d'Horte et Tardoire. L'action est menée auprès d'une quinzaine de classes de collèges et de lycées et se terminera fin 2016. Son abréviation IBP traduit une réflexion sur l'Indice de Biodiversité Potentielle Forestière. Le programme se décompose en 3 animations (dont 2 ont lieu sur le terrain).

Une première animation, d'immersion, se déroule en forêt. Elle permet de cerner l'organisation de la forêt et d'établir les premières composantes de la biodiversité. Grâce à des documents pédagogiques spécifiques, conçus par le groupe de travail, les élèves doivent repérer une dizaine de facteurs interférant avec la valeur biologique de la parcelle (nombre d'espèces d'arbres, nombre de strates, présence d'arbres morts, présence de micro-habitats pour la faune...).

La seconde animation, réalisée sur la même parcelle de forêt, accentue le travail sur les modes de gestion de la forêt (le taillis, la futaie ou la gestion en mélange). Lors de cette séance les élèves vont aussi découvrir les différentes utilisations du bois et la valeur économique de la forêt. En petits groupes ils doivent délibérer



©N Rainard

et faire les premières préconisations de gestion des arbres repérés à l'avance.

Lors de la troisième et dernière animation, les élèves ont pour mission de proposer des préconisations de gestion afin de maintenir ou d'améliorer l'IBP (en lien avec les 10 facteurs IBP précédemment repérés).

A la fin, une charte de gestion du milieu devrait être élaborée et probablement proposée au propriétaire de la parcelle étudiée.

Nicolas RAINARD
Educateur Environnement